



Sur les pas du loup, ce chasseur chassé

Actu-Environnement vous emmène sur les pas du loup en France. De la brigade créée par l'État pour abattre le prédateur, aux naturalistes interrogeant les moyens de protection des troupeaux, plongez dans un conflit qui cristallise les passions.

Sur les pas du loup, ce chasseur chassé



Disparu du territoire au début du XX^e siècle, suite à une politique d'extermination qui remonte au Moyen-Âge, le loup a fait son retour en France en 1992, en provenance d'Italie. Il s'agit du *Canis lupus*, une espèce d'une trentaine de kilos et environ 70 cm au garrot.

Le loup est une espèce strictement protégée aujourd'hui par les textes européens. On en dénombre 430 en France avec une forte présence dans le sud-est du pays. Ces 430 spécimens sur un territoire de 643 801 km², pas de quoi s'affoler pourrions-nous penser. Et pourtant, les dégâts sont nombreux. Quelques 10 000 brebis ont été tuées l'an dernier par le prédateur et le bilan s'accroît annuellement. La profession agricole est

unanime sur le sujet : le loup met en péril le pastoralisme. Les éleveurs en détresse se disent incapables de poursuivre leur activité en dépit des indemnités qu'ils reçoivent de l'État, soit 80 à 520 euros par brebis tuée.

Protégé aujourd'hui, le loup ne s'est pas débarrassé de sa réputation de "nuisible". Tirailé par une obligation de préserver l'espèce et de calmer une profession en colère, l'État autorise les tirs dérogatoires sur le prédateur. Depuis 2015, il a même créé une brigade affiliée à l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) qui peut abattre 43 spécimens chaque année avec un plafond rehaussable sur autorisation du préfet.

Dans un contexte d'effondrement de la biodiversité, ces tirs sont-ils légitimes ? Et surtout ont-ils permis la réduction de la prédation sur les troupeaux ? Certainement pas selon les associations. Elles sont nombreuses à dénoncer les défaillances du plan loup et le manque de moyens pour protéger les troupeaux. Dépassé par le retour de ce prédateur absent pendant soixante années, le pastoralisme ne saurait plus faire avec le loup. Ou ne voudrait plus faire avec le loup ?

Éléments de réponse dans ce reportage vidéo où *Actu-Environnement* vous emmène sur les traces du prédateur dans la Drôme et les Alpes-Maritimes, un des plus grands foyers de prédation du pays.

Un reportage de Marie Jo Sader et Romain Pernot

Article publié le 24 décembre 2018

Marie Jo Sader

Actu-Environnement

© 2003 - 2024 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).